



Paris, le 24 octobre 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre des élections professionnelles de la Fonction Publique Hospitalière (FPH), le nombre d'électeurs inscrits est de 955 981. Le taux de participation cette année est de 50,59 % et le taux de participation réelle, après décompte des bulletins blancs et nuls, est de 48,63 % (soit 464 882 suffrages exprimés). Pour mémoire le taux définitif en 2007 était de 58,22 % et le taux de participation réelle de 55.95%.

La répartition des suffrages valablement exprimés se décompose comme suit :

Syndicat	Pourcentage obtenu 2007 (taux définitif sur la base des suffrages valablement exprimés)	Taux quasi définitif
CFDT	24,37	24,46
CFE-CGC	0,54	0,33
CFTC	3,89	2,83
CGT	31,48	33,51
FO	22,12	22,72
SMPS	0,92	0,42
SUD	9,14	8,66
UNSA	4,63	4,37
CNI	0,95	0,62

Ces résultats nécessitent encore quelques décomptes complémentaires avant d'être considérés comme définitifs, au regard de la répartition des suffrages au sein des listes communes entre organisations syndicales –l'impact de ces décomptes complémentaires étant infime.

Contact presse – Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé : 01 44 38 22 03